

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) de l'Agglomération Creilloise a fêté ses 10 ans !

La Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) a fêté les 10 ans de la Maison de la Justice et du Droit (MJD) dans les locaux de cette dernière situés au 26, rue Voltaire à Creil (60100) le vendredi 18 novembre 2016 !

Née il y a 10 ANS de la volonté conjointe des élus de la CAC et des représentants du Ministère de la Justice, la MJD s'est progressivement imposée comme un indispensable service public de proximité pour l'Accès au droit pour toutes et tous. La MJD est une structure réunissant l'accueil, l'information, l'orientation, l'aide aux victimes d'infractions pénales. Destinée en priorité aux habitants de la CAC, la MJD a pour missions d'assurer une justice de proximité, de faciliter la résolution amiable des conflits et de favoriser l'accès au Droit et l'aide aux victimes. La MJD constitue un trait d'union indispensable entre la justice et les justiciables qui demandent à être soutenus, informés et orientés dans leurs démarches juridiques. Et ces justiciables sont de plus en plus nombreux à faire appel aux services de la MJD. En 2015, la MJD a reçu 7800 visites et 3000 appels, soit une augmentation de 11,34% des visites et de 0,92 % des appels par rapport à l'année précédente. La MJD a donc reçu en moyenne 580 visites et 245 appels par mois en 2015.

Cette manifestation d'anniversaire fut l'occasion de mesurer le chemin parcouru mais surtout de toujours mieux faire connaître la richesse et la diversité de l'offre des services offerts gratuitement à la population du bassin creillois en matière d'accès au droit pour toutes et tous. Plusieurs prises de paroles ont eu lieu sur les 10 ans d'action en faveur de l'accès au droit dans l'agglomération creilloise par M. BOSINO, vice-président de la CAC, président du CISPD, Sénateur-Maire de Montataire ; M. Yves BARDOC, chef du service de l'Accès au droit et de l'aide aux victimes au Ministère de la Justice, et de Madame KAPPELLA, ancienne Présidente du TGI de Senlis ; ainsi que Mme DELNAUD, Présidente du TGI de Senlis et Mme CLADIERE Procureur de la République.

Pour clore l'évènement, les bougies du gâteau ont été soufflées, afin de symboliser le succès de ces 10 années passées pour la Maison de la Justice et du Droit au sein du bassin creillois, qu'elle compte poursuivre pour les prochaines années.

*Développement économique, rénovation urbaine, aménagement du territoire, logement, politique de la ville, bus urbains, prévention de la délinquance, eau et assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères, maison de la justice et du droit, grands projets structurants..... Depuis plus de 40 ans, la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) œuvre pour un développement durable et solidaire. 40 élus, 120 collaborateurs au service des 73 000 habitants de 4 villes fortes et dynamiques, aux portes de Paris, entre Ile de France et Picardie. **Une agglomération forte pour un territoire solidaire.***

Contacts presse :
Communauté de l'Agglomération Creilloise

www.agglocreilloise.fr

Pascaline LAPRUN – tel 03 44 64 74 72 E mail : p.laprun@agglocreilloise.fr

Robin LECLUSE – tel 03 44 64 46 24 E mail : r.lecluse@agglocreilloise.fr

161115-34



M. BOSINO, vice-président de la CAC, président du CISPD, Sénateur-Maire de Montataire, en compagnie d'élus, d'associations.



De gauche à droite : M. LEMAIRE, Procureur Général près la cour d'appel d'Amiens ; M. BOSINO, vice-président de la CAC, président du CISPD, Sénateur-Maire de Montataire ; Mme DELNAUD, Présidente du Tribunal Administratif de Senlis ; Mme KAPPELLA, ancienne Présidente du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Senlis.